

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CCP MARSEILLE 492724

Périodique inscrit à la commission pari-
taire du 3.10.2005 sous le
n°0910S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : A. Ipert

Prix au n° 1 €-
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. 7 au NICE-SNES n° 193 de septembre
2006
S3 aux PLC2 - Nice, le 24 octobre 2006

SOMMAIRE

P.1/2 Elections au conseil d'administration
P.2/2 Mutations 2007
Annexe1 : profession de foi FSU
Annexe 2 : bulletin d'adhésion

INFOS IUFM - N°2

1/ Élections au conseil d'administration de l'IUFM :

Voter, un acte important : l'essence de la pérennité d'une démocratie !



ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IUFM

JEUDI 16 NOVEMBRE 2006,

de 9h à 16h

sur le site de formation prévu ce-jour là ou

plus simplement par correspondance

(à l'aide de l'enveloppe T fournie avec le matériel de vote)

**VOTEZ, et FAITES VOTER,
POUR LA LISTE**

FSU

(SNES – SNEP – SNUIPP – SNUEP)

POURQUOI VOTER POUR LA LISTE SNES- FSU ?

La profession de foi jointe en annexe vous rappelle les mandats que nous défendons : plus de postes au concours, une programmation pluriannuelle ambitieuse, d'autres ambitions pour l'école, une formation des personnels à la hauteur des enjeux du service public d'éducation.

La représentativité du **SNES-FSU**, légitimée par les résultats des années précédentes (**70% et 4 élus sur 5**), a **permis des avancées considérables, notamment pour les PLC2 :**

- mise en place de 3 journées banalisées pour la formation syndicale dans le calendrier des formations
- présence des élus **SNES-FSU** à la commission d'affectation des stagiaires fin août
- présence des délégués disciplinaires aux commissions de validation depuis 2002
- renouvellement de stage en cas de non validation la 1^{ère} année depuis 2004
- gestion individualisée de la formation pour les stagiaires doublants depuis 2005
- mise en place en 2006 d'un point restauration sur l'IUFM de Georges V à Nice.

Peu d'IUFM en France bénéficient de tels dispositifs. Mais beaucoup de choses peuvent encore être améliorées sur celui de l'académie de Nice. Aussi avec votre soutien à ces élections et dans le cadre de l'action collective, le SNES-FSU pourra-t-il demeurer un interlocuteur privilégié capable de faire avancer vos demandes et vos revendications au sein de l'IUFM, comme il a su le faire avec efficacité jusqu'à présent.

Vos élus et les responsables SNES-FSU s'y engagent.

COMMENT VOTER ?

Vous devez recevoir à votre domicile, si ce n'est déjà fait, le matériel de vote envoyé par l'IUFM.

Le plus simple et le plus efficace demeure le vote par correspondance.
Utilisez pour cela l'enveloppe T fournie avec le matériel, suivez les instructions, puis **postez là au plus tôt car votre vote doit parvenir au centre IUFM le jeudi 16 novembre au plus tard.**

Vous pouvez également voter **sur le centre IUFM accueillant la formation ce jour là .**

Attention ; la plage horaire est réduite (de 9h à 16h) et il ne faut pas oublier de vous munir d'une pièce d'identité.

Attention, le **vote par dépôt** (c'est à dire en dehors de la voie postale et avant le jour prévu) **n'est pas autorisé.**

② / MUTATIONS 2007 : stage de formation syndicale :

Réunion d'information syndicale spéciale mutations 2007

jeudi 23 novembre à partir de 9h

**Tous les stagiaires de toutes les disciplines sont concernés .
Aucune démarche, aucune autorisation n'est nécessaire, la journée est banalisée.**

Nice

A l'IUFM Georges V

Grand Amphi (Rdc)

La Seyne sur Mer

A l'IUFM

(salle à préciser)

Ordre du jour:

*Actu IUFM: élections au CA, formation, intégration des IUFM dans les universités, ...

*Mouvement 2007

- La phase inter académique: calendrier et enjeux (note de service 2007)
- Le barème: reclassement, situations familiales, vœux particuliers bonifiés.....
- Quels vœux formuler ?
- Quelle stratégie ? Quelles pièces justificatives ?

La réunion sera assurée toute la journée par les responsables IUFM et des commissaires paritaires du SNES qui siègent dans les différentes instances qui organisent le mouvement d'affectation des personnels du second degré.